

Lubrizol. Dans l'agglomération rouennaise, les habitants ne possèdent aucune culture du risque

Publié par Paris-Normandie

8-10 minutes

Les habitants de l'agglomération devraient peut-être demander la marche à suivre à leurs enfants en cas d'accident industriel. Car écoliers, collégiens et lycéens sont presque les seuls à connaître l'attitude à adopter en cas d'incendie, ou d'alerte toxique. En dehors de l'école, point de salut. De mémoire d'habitant d'une agglomération qui compte 14 sites Seveso, aucun exercice de grande ampleur avec la population n'a jamais été organisé. « *Cela n'a jamais été fait nulle part, effectivement* », réfléchit quelques secondes avant de répondre Marc Massion, 83 ans et maire (PS) de **Grand-Quevilly** depuis près de vingt ans. Même réponse auprès de Charlotte Goujon, maire socialiste de **Petit-Quevilly** et de Cyrille Moreau, vice-président (EELV) de la Métropole de **Rouen** chargé de l'environnement . « *On ne peut attendre que la population soit capable de réagir comme il faut en cas de problème sans les former grâce à des exercices répétés, sans qu'on les aide à maîtriser leur peur pour que l'évacuation devienne un réflexe* », souligne l'élu vert, prenant l'exemple du Japon où la population est régulièrement formée à la conduite à tenir, notamment en cas de tremblement de terre. « *Il ne faut pas croire que les enfants vont expliquer à leurs parents ce qu'il faut faire...* », poursuit, un brin ironique, Cyrille Moreau.

Dans l'agglomération rouennaise, on est bien loin de connaître la marche à suivre en cas de tsunami industriel. Et ce ne sont pas les exercices de sirènes, chaque premier mercredi du mois à midi, qui risquent de transformer les Rouennais en parfaits petits soldats des risques industriels. Car faut-il encore connaître la signification du son des sirènes. Il y a une vingtaine d'années, la quasi-totalité des

élèves d'un lycée de la rive gauche a été rassemblée dans la cour lors d'un exercice de.... confinement. Seul un professeur avait bien interprété l'alerte. « *Sensibiliser les enfants en effectuant un exercice chaque année dans les établissements scolaires, c'est bien*, souligne Laurence Salaün, directrice de l'école maternelle de Préaux, *mais tout dépend une nouvelle fois des moyens dont disposent les écoles.* » Depuis 2010, chaque année au mois d'octobre, tous les établissements scolaires de l'Eure et de Seine-Maritime mettent en œuvre leurs PPMS, (Plan particulier de mise en sécurité).

« *Certaines communes jouent le jeu et viennent prêter main-forte à l'équipe enseignante, d'autres...* » poursuit l'enseignante déléguée syndicale au Snu-lpp. Dans un document daté de 2015, la préfecture estime que 85 % des établissements scolaires ont participé à l'exercice en 2014, et que « *57 % des établissements mettent en avant la nécessité d'un entraînement régulier dans l'apprentissage des bonnes conduites face au risque de catastrophe* ». Jeudi, le syndicat a décidé de boycotter l'exercice PPMS prévu cette année le 15 octobre. « *Au vu de la "gestion de crise" de l'événement Lubrizol, c'est surtout notre hiérarchie qui devrait s'entraîner à réagir correctement !* », peut-on lire sur le site du syndicat.

De leur côté, les communes incluses dans un plan de prévention des risques technologiques sont souvent au taquet. « *On fait avec la population*, souligne Charlotte Goujeon, la maire de Petit-Quevilly, *et en théorie, chacun sait ce qu'il a faire en cas d'alerte* ». D'autant qu'ici, comme à Grand-Quevilly ou **Petit-Couronne**, la plupart des habitants sont inscrits au système d'alerte. Un coup de fil ou un SMS les prévient en cas de problème. « *Nous avons distribué des magnets avec les consignes. Le mien est sur mon frigo* », assure Charlotte Goujon.

« *Les nouveaux habitants reçoivent tous les documents explicatifs* », ajoute de son côté le maire de Grand-Quevilly.

L'expérience Lubrizol, dont [le site d'Oudalle, près du Havre, a aussi connu un départ de feu début septembre](#), devrait inciter tous les élus de la Métropole à se rassembler autour de la table. D'autant que le nuage Lubrizol a touché des communes des

hauteurs de la rive droite peu versées habituellement dans la gestion des risques industriels. « *On doit réfléchir tous ensemble* », assure Charlotte Goujon, qui estime qu'il y aura un avant et un après Lubrizol. Un avis que partage Cyrille Moreau pour qui la Métropole doit s'emparer de ces sujets. « *On va dans cette direction* », précise l' élu rouennais

« *Nous avons discuté jeudi entre élus de la nécessité de faire des exercices de grande ampleur, mais cela ne peut se faire sans l'aide la préfecture* », souligne Lucien Le Com, l'adjoint chargé des risques naturels et industriels de Petit-Couronne. Car en théorie, c'est bien à l'État qu'incombe d'organiser de tels exercices. Mais « *organiser cela à grande échelle, c'est reconnaître implicitement que les populations habitent une zone dangereuse* », poursuit Cyrille Moreau qui demande à ce que chacun prenne ses responsabilités. « *Il faut également des moyens significatifs pour organiser de tels exercices, les entreprises à risques doivent financer ces mesures, j'espère que l'épisode Lubrizol va permettre d'ouvrir le débat.* » Et de créer une culture du risque en France. « *Notre pays n'est clairement pas préparé à la gestion d'événements de ce type* », souligne aussi le président de la Région Normandie Hervé Morin. Il y a effectivement du boulot. L'exercice PPMS prévu dans les établissements scolaires le mardi 15 octobre a été annulé par le Rectorat dans l'académie de Rouen. Des fois que ça ferait peur...

Repères

POI : Plan d'opération interne. Il définit l'organisation et les moyens adaptés permettant de maîtriser un accident circonscrit au site.

PPI : Plan particulier d'intervention. Dans le cas d'un sinistre sortant des limites du site, le préfet prend la direction des opérations qui impliquent les services de secours publics, de l'État, les communes et les acteurs privés.

PPRT : Plan de prévention des risques technologiques. Il encadre la gestion des risques autour des usines Seveso seuil haut. Il en existe 11 en Seine-Maritime pour 42 communes et cinq dans l'Eure pour 17 communes.

L'Eure compte cinq sites Seveso seuil haut implantés à **Vernon**,

Saint-Marcel, Brionne, Gaillon et Saint-Pierre-la-Garenne.

Vendredi, le préfet de l'Eure a demandé aux services de l'état concernés par une crise éventuelle et au Sdis 27 de procéder à une visite de contrôle de chacun d'eux.

Sur les deux derniers sites, Nufarm et Syngenta, distants de quelques kilomètres seulement, les Plans particuliers d'intervention (PPI) qui associent les populations font régulièrement l'objet d'exercices.

« Chacun sait quoi faire »

« Le dernier date du 16 décembre 2016, se souvient Liliane Bourgeois, maire de Saint-Pierre-la-Garenne depuis 2014. Le test a duré une bonne partie de la journée. » Le scénario catastrophe imaginé résonne tout particulièrement depuis l'accident de Lubrizol : un incendie menace l'usine Syngenta spécialisée dans la production de produits phytosanitaires de type insecticides et fongicides après un départ de feu dans la remorque d'un poids lourd stationné côté route. *« La mairie est très impliquée dans ce genre de simulation, reprend l'élue. Chacun sait quoi faire. Toute l'organisation est d'ailleurs reprise dans le plan de sauvegarde communal que nous avons élaboré en 2015. Nous nous sommes aussi dotés d'un automate ; il contacte les personnes qui nous ont communiqué leur numéro de téléphone. »* Ces tests [organisés par la Préfecture](#) impliquent les sapeurs-pompiers, le Samu, la gendarmerie, l'Agence régionale de santé... *« et même la SNCF puisque nous avons une ligne de chemin de fer toute proche ».*

Chez Nufarm, à Gaillon, *« les exercices sont organisés tous les trois ans par la Préfecture, explique Jean-Christophe Marye, responsable de la sécurité du site. Le dernier s'est déroulé le 24 avril 2017. Ce sont des exercices de grande ampleur qui concernent notamment le périmètre de notre PPI de 726 mètres autour de l'usine. »*

Par ailleurs, le Plan d'opération interne (POI) qui concerne uniquement le site et son personnel fait aussi l'objet d'un exercice annuel. Le mieux, en cas d'accident, étant, bien évidemment de contenir le sinistre à un périmètre le plus restreint possible.